

vous êtes curieux, vous, est-ce que vous croyez que je vous enverrai tous les jours de jolis assassinats comme celui-là ?... »

Pour les enfants polonais

— o —
LETTERE DE SIENKIEWICZ, LE CÉLÈBRE ÉCRIVAIN, A GUILLAUME II :

Au moment où, dans l'univers civilisé, tous les yeux sont tournés, avec un douloureux étonnement, vers une province de votre vaste empire, au moment où la presse de toutes les nations, y compris les journaux allemands honnêtes, constate et réprouve l'iniquité commise à l'égard des enfants polonais dans le royaume de Prusse, tout homme, tout chrétien, et à plus forte raison tout Polonais, peut légitimement s'adresser à Votre Majesté au nom de la justice.

La justice, en effet, est supérieure à toutes les raisons d'Etat, à toutes les raisons politiques, qui, par cela seul qu'elles la foulent aux pieds, sont erronées, et font fausse route. Le mal et l'iniquité appellent une réparation et cette réparation est dans les mains du monarque.

La Providence qui, dans ses insondables décrets, a mis sous votre autorité une fraction considérable du grand peuple polonais, a, en même temps, imposé à Votre Majesté le devoir de respecter l'âme de ce peuple, de le protéger, de veiller sur son bonheur, sa foi, sa langue, ses traditions et ses sentiments.

Cependant, les territoires polonais incorporés à l'Etat prussien, sont devenus un enfer de souffrances, et ces souffrances, hélas ! n'ont fait que grandir, s'aggraver sous votre règne. Les plaintes des opprimés non seulement retentissent sans écho, mais encore le gouvernement de Votre Majesté y répond par des lois qui, même aux étrangers, paraissent des mesures de haine, de violence, on dirait de vengeance.

Paisible, la population polonaise, tout aussi bien que l'allemande, paye l'impôt du sang et des biens : elle n'a pas recours aux armes. C'est donc en vain que la haine s'efforce de pallier ses actes d'oppression et de vengeance, en accusant calomnieusement les Polonais de préméditer le renversement du royaume de Prusse. Il est indigne d'un peuple puissant de